

Charte des plateformes technologiques de l'IECB

L'ensemble des services proposés par les plateformes est disponible sur le site internet <http://www.iecb.u-bordeaux.fr/index.php/fr/plateformestecnologiques>

Vous souhaitez réaliser un projet ou une prestation de service :

Les Plateformes et son personnel s'engagent à :

- mettre à disposition du personnel formé et compétent afin de fournir tout conseil et expertise nécessaire.
- proposer des équipements performants et entretenus (maintenances, calibrations...).
- déterminer la faisabilité de votre projet, définir des différentes étapes nécessaires à sa réalisation, analyser de manière pertinente vos résultats et aider à la valorisation de ces derniers.
- établir un devis répondant au cahier des charges de l'utilisateur lors de l'étude du projet.
- respecter la confidentialité sur la nature des projets réalisés.
- restituer les résultats dans les délais impartis. Informer de toute prévision de retard susceptible d'être engagée.
- former à l'utilisation des équipements mis à disposition et assurer une assistance technique autant que possible.
- traiter toute réclamation client dans les meilleurs délais.
- mettre en œuvre, par l'amélioration continue de notre système de management de la qualité, tous les moyens nécessaires pour démontrer notre aptitude à conduire les projets et les analyses conformément à vos exigences et aux exigences réglementaires applicables.

Les utilisateurs s'engagent à :

- fournir au personnel des plateformes, toutes les informations sur le projet nécessaires pour mener à bien les analyses en découlant.
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité du bâtiment ainsi que les plannings de réservation.
- préserver l'intégrité des équipements et informer le personnel de la plateforme de tout dysfonctionnement.
- conserver un caractère confidentiel aux informations de toute nature, y compris documents, échantillons, matériels, logiciels, qu'ils auraient pu recueillir des plateformes et à l'occasion des contacts avec ses personnels.
- informer le correspondant plateau de toute réclamation ou observation.
- régler toute facture correspondant à une dégradation avérée.
- régler les montants des activités réalisées sur les plateformes (décrits dans la demande de prestation et/ou devis).

- dans le cadre de prestations de service ou de mise à disposition d'équipements, mentionner l'implication des plateformes dans toute valorisation scientifique du projet, à minima dans les remerciements suivant ce modèle :

« this work has benefited from the facilities and expertises of the Biophysical and Structural Chemistry platform (BPCS) at IECB, CNRS UMS3033, Inserm US001, Bordeaux University <http://www.iecb.u-bordeaux.fr/index.php/fr/plateformestecnologiques> »,

- faire parvenir une copie de de la valorisation au correspondant du/des plateau(x) concerné(s), la co-signature de la publication/communication peut également être envisagée.

- dans le cadre d'une activité de recherche et/ou développement, la co-signature de publication/communication sera demandée.

Responsabilité/Garanties :

Les utilisateurs reconnaissent que les résultats des études sont de nature expérimentale. Aucune garantie expresse ou tacite de quelque nature que ce soit n'est accordée par les plateformes.

Dans le cadre d'une prestation de service, les plateformes ne garantissent en aucun cas la conservation des échantillons et des données expérimentales au-delà de la remise du résultat.

Les parties renoncent mutuellement à se demander réparation au titre des dommages indirects (par exemple : pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, de marges, de revenus, pertes de commandes, de clients, d'exploitation, d'actions commerciales, ou encore l'atteinte à l'image de marque).

Généralités :

Chaque partie reste seule propriétaire de ses informations, connaissances, matériels, méthodes, logiciels, échantillons et de son savoir-faire acquis antérieurement ou indépendamment de la réalisation du service même si ils ont été communiqués à l'autre partie pour les besoins de la réalisation du service.

Les informations, connaissances, matériels, méthodes, logiciels et savoir-faire des plateformes mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de la prestation, ainsi que toutes les améliorations qui pourraient y être apportées resteront la propriété des tutelles des plateformes auxquels ils appartiennent.

L'utilisateur ne reçoit sur les titres de propriété intellectuelle, matériels, méthodes, logiciels et le savoir-faire correspondants aucun droit du fait de la réalisation de la prestation.

Les plateformes se réservent le droit d'interrompre le projet ou d'interdire l'accès aux plateformes à toute personne ne respectant pas l'un de ces engagements. De même, un projet pourra être refusé ou interrompu si ces garanties ne sont pas réunies, ou s'il apparaît non conforme à la loi ou éthiquement non recevable.

Je soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance de la charte des plateformes technologiques de l'IECB et m'engage à la respecter.

signature